

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 11 (1933)

Artikel: Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1932
Autor: Blondel, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727505>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CHRONIQUE DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE CANTON DE GENÈVE EN 1932

LOUIS BLONDEL.

ANTIQUITÉ.

Epoque romaine.

Rue Verdaine. — Les fouilles exécutées sous la rue Verdaine, à l'angle de la rue du Vieux-Collège pour la pose d'égoûts et de canalisations, ont permis de compléter le plan du grand édifice romain retrouvé l'année dernière¹. On a mis à découvert l'angle de cet édifice, soit le retour de la façade, côté lac. Ce monument, que nous estimons avoir été une basilique, n'avait pas d'annexe de ce côté-là. Il n'existait plus que quelques assises des murs, et les dépôts de terre et de déblais avaient été déjà remués pour la pose d'un ancien collecteur. Il y avait encore quelques poteries communes sans intérêt, mais les stratifications avaient été bouleversées. Les dimensions de l'édifice restent donc fixées à 17 m. 97 sur 9 m. 41, murs compris. Les fouilles sous rue n'ont pas permis de vérifier la partie concernant l'entrée du couloir du *praefurnium*. En effet, on n'a pas creusé sous le trottoir, où le mur semble être encore intact.

Le seul fragment qui présente un intérêt est un morceau de colonne en marbre blanc, de 8 cm. de diamètre sur 16 cm. de haut. Cette colonne, ornée de cannelures torsées et surmontée d'un chapiteau avec feuilles d'acanthé brisées, n'est sculptée que sur la moitié de ses faces, les autres étant engagées. Vu ses dimensions et sa disposition d'angle, ce petit fragment a dû appartenir à un laraire. On a de multiples exemples de monuments semblables encore en place à Pompéi et à Herculaneum. Cet autel devait orner probablement une des faces de la salle.

* * *

¹ *Genava*, X, p. 65 sq.

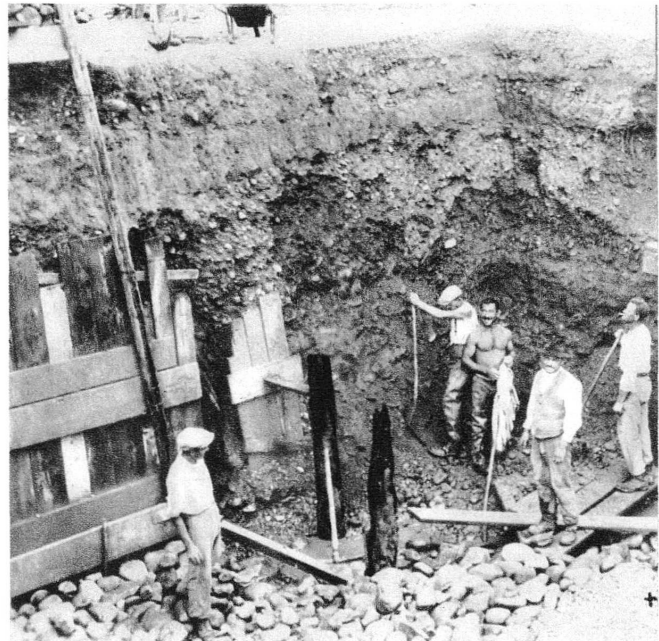
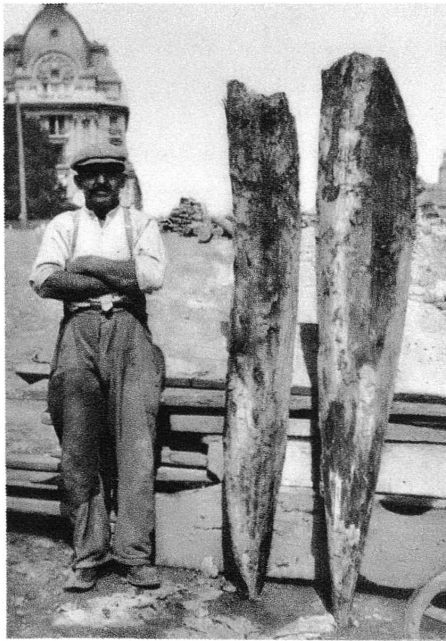
Place d'Armes, Carouge. — L'ancienne place d'Armes à Carouge a été en partie bouleversée par le fait de la création d'une nouvelle rue. Sous la place même, le service électrique a établi un grand transformateur. Cette fouille a permis de faire une constatation curieuse. Sous des couches de gravier de l'Arve, on a trouvé plusieurs pilotis de chêne, formant un alignement (*Pl. I, en bas, à droite*). Le fonds de la fouille se trouvait à 4 mètres de profondeur. La tête des pilotis, équarris, de plus de 0 m. 20 d'épaisseur, correspondait dans une partie de la fouille à une ligne de stratification de petit gravier avec sable. Du côté de l'Arve, les couches de gravier au-dessus de la tête des pieux n'étaient pas bouleversées; il n'en était pas de même sur la face opposée, où on distinguait du très gros gravier, des cailloux roulés de forte dimension et un ancien courant d'eau. Le haut des pilotis se trouvait à 2 m. 50 sous le sol. Nous avons relevé trois pilotis alignés à 1 m. 20 de distance d'axe à axe. Ces pilotis mesuraient environ 2 m. 20 de hauteur. Du côté de l'Arve, on voyait encore un quatrième pilotis, distant des autres de 1 m. 20, et les restes d'une planche latérale, appuyée contre la rangée principale, mais complètement fusée. La pointe des pieux était bien taillée en forme de poisson, le bois était devenu noir. Cet ouvrage, par sa profondeur, indique une antiquité reculée, confirmée par les couches supérieures du terrain déposées horizontalement, sans rupture. Il révèle certainement les restes d'une digue, maintenant le terrain du côté de l'Arve et un bras secondaire de cette rivière ou un canal. Historiquement, on ne retrouve pas de cours de l'Arve aussi en arrière du lit actuel. Au contraire, nous savons que l'Arve coulait beaucoup plus près de Genève, sous Plainpalais, à l'époque romaine et au moyen âge¹. Le cours de la rivière du côté de la Praille est infiniment plus ancien, il remonte à l'époque préhistorique. Le bief des moulins de Carouge, au moyen âge, était beaucoup plus rapproché du lit actuel que cette lignée de pilotis². Cependant, nous savons que ce territoire est le début des terrains des Vernaises ou Vernets, couverts de buissons et de vernes, entrecoupés de ruisseaux provenant de l'Arve.

La forme des pilotis, bien taillés, et surtout la présence de très petits débris de tuile recueillis dans le gravier, à la hauteur de la tête de ces pilotis, semblent les dater de l'époque gallo-romaine. Comme cette période est extrêmement longue, nous estimons que cette digue est contemporaine du début de cette période, vers le I^{er} siècle. Notons que dans la couche supérieure du terrain on a recueilli plusieurs monnaies de billon des XVII^e et XVIII^e siècles, sans grand intérêt. On trouve souvent dans la région de la place d'Armes des monnaies de cette époque.

* * *

¹ *Genava*, IX, p. 63 sq.

² L. BLONDEL, *Les faubourgs de Genève au XV^e siècle*, p. 59.



Pl. I. — En haut : Tombes de l'église de la Madeleine. — En bas, à gauche : Pilotis gallo-romains du pont du Rhône. — En bas, à droite : Pilotis trouvés sous la Place d'Armes, à Carouge.

Pont du Rhône. — Nous avons signalé l'année dernière la construction du grand collecteur de la rive droite, coupant les terrains du quartier du Seujet, du pont de la Coulouvrenière jusqu'au quai des Bergues¹. Les substructions du moyen âge n'ont pas offert grand intérêt, à part un bief de moulin, avec écluse en bois, en face de l'allée des Tanneurs. La partie la plus intéressante concerne le bas de Coutance, en face des ponts de l'Île.

L'ancienne maison Empeyta, isolée, reposait sur des substructions plus vieilles, datant du moyen âge. A la base, on distinguait trois maisons accolées dont les fondations aux deux angles et aux mitoyens, côté colline, reposaient sur des pilotages en bois de sapin. Les pilotis de l'angle nord étaient disposés en triangle (*fig. 1 D*). Mais la partie la plus fructueuse des fouilles devait se rencontrer en face des ponts de l'Île. La tranchée très profonde a permis l'étude complète des terrains et des constructions superposées. Sous le sol de la place, au devant de la fontaine, on a traversé les fondations des immeubles de la Croix-Fédérale démolis en 1904². En

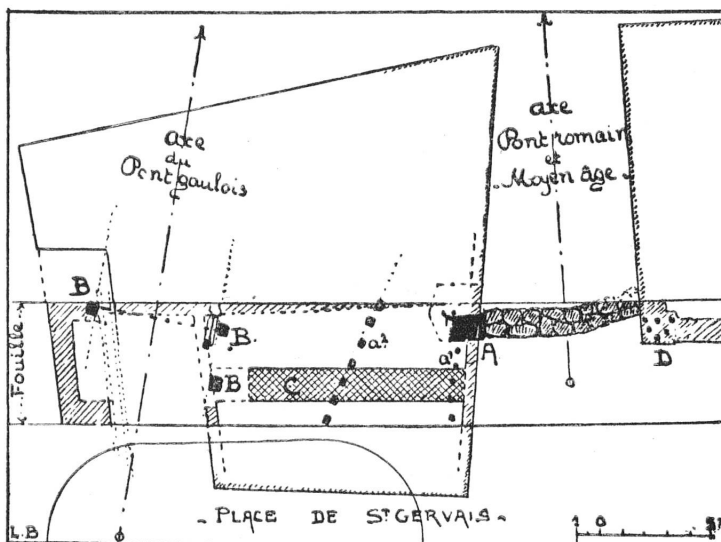


FIG. 1. — Plan des fouilles au bas de la rue de Coutance.

dessous de ces premiers murs du moyen âge, remaniés à diverses époques, il a fallu démolir un mur très dur, épais de 1 m. 45, sans doute un ancien mur de quai. Il était disposé sur de longues poutres longitudinales en bois de sapin (*fig. 1*). Du côté de la Banque Populaire Suisse, les fondations de l'immeuble disparu reposaient sur des madriers disposés en forme de grille. Aucune de ces constructions n'est très ancienne. Ce n'est qu'au milieu du XV^e siècle que l'évêque a abergé ces terrains en face de l'Île. Guillaume Du Bied (*De Becio*) passe une reconnaissance pour ces maisons en 1445. Nous apprenons par le registre du Conseil que le dit Du Bied, en 1442, s'est permis de construire un mur sur la place publique jouxte sa tour dans le bourg de St-Gervais, près du Rhône³. En effet, il possédait les deux emplacements bâtis au débouché du pont du Rhône, soit celui de la maison Empeyta et celui de la

¹ *Genava*, X, p. 53.

² MAX VAN BERCHEM et C. MARTIN, *Les vieilles maisons de Genève*, 2^{me} série, 112 a et b.

³ *Registres du Conseil*, t. I, p. 145, 330, 360; Archives d'Etat, Evêché Gr. 5 fo. 207.

Croix-Fédérale. En dessous du mur de quai, qui peut dater du début du XV^e siècle, à 3 mètres de fond, s'étend la glaise compacte du lit du fleuve. Seuls quelques blocs erratiques parsèment cette couche très dure et imperméable. C'est au niveau supérieur de la glaise que nous avons fait les découvertes suivantes. En A (*fig. 1*) subsistait un fragment de pile de pont en roche. Cette pile était prolongée par un mur très dur, reposant sur d'énormes blocs glaciaires, mur qui traversait complètement l'ancien débouché du pont. Du côté des Bergues, cette pile, protégée par une lignée de gros pilotis en chêne carrés (*a 2*), était reliée à la rive par de petits piquets (*a 1*). Enfin, plus en amont, on rencontrait encore les gros pilotis en chêne (B). Aucun deux ne dépassait de plus de 10 centimètres la couche de glaise.

La pile maçonnée est un reste du pont romain. Nous avons montré ailleurs comment, par les textes, on pouvait déduire avec certitude que le pont du Rhône, construit à la fin de l'époque romaine, avait partiellement subsisté jusqu'au milieu du XVI^e siècle¹. Ce pont offrait une construction mixte avec piles en pierre et tablier en bois. Pour subvenir au besoin pressant de matériaux pour les fortifications, le Conseil fit extraire du lit du fleuve toutes les roches qu'il put atteindre. Ce travail a dû être exécuté avec grand soin, nous en possédons une partie des comptes. C'est par pur hasard qu'un fragment de pile a échappé à cette destruction systématique. Cela est dû au fait qu'une partie de ce massif était engagé sous la maison édifiée par Du Bied au XV^e siècle. La partie non engagée sous cette maison et qui se trouvait sous la maison Soret édifiée au XVIII^e siècle, plus près du fleuve, a disparu. Le dessous de ces fondations était noyé dans la glaise, à 3 m. 60 sous le sol de la rue. Nous donnons ici (*fig. 2*) le détail de la construction de cette pile. On voit que par un système de mortaises, les pierres de taille en roche étaient ancrées les unes aux autres pour résister au courant. Chaque assise avait un plan différent. Le milieu de la pile était rempli de fragments de calcaire jaunâtre, noyés dans un bain de mortier; de plus, pour empêcher le glissement de la première assise, de petits pilotis la retenaient au sol. Le mur qui prolongeait le début de la pile, en aval, me semble avoir été fortement remanié au moyen âge, il forme un coude dans le milieu de l'ancienne rue du pont. Je pense que cette construction a dû supporter la porte qui fermait le pont du côté de St-Gervais. Il était composé de très gros matériaux qui rappellent les digues du moyen âge à Longemalle. Nous ne savons pas comment se terminait la pile du côté du courant, certainement avec un profil en redan. Bien que ces restes soient peu complets, ils permettent maintenant de confirmer absolument le dispositif de l'ancien pont romain. L'épaisseur totale de la pile devait mesurer un peu plus de deux mètres (2 m. 10), si l'on prend comme axe les petits pilotis qui ancrèrent la première assise. Du reste, les roches présentaient aussi des mortaises de ce côté-là, ce qui indique bien que la pile a été rompue en deux. Il est

¹ L. BLONDEL, *Notes d'archéologie genevoise*, 1932, p. 102 sq.

possible que cette pile ait été la dernière du pont. Une lignée de petits piquets, encore conservés sur 1 m. 80 de hauteur (*fig. 1, a 1*), la reliait à la rive et devait consolider la tête du pont. Une deuxième rangée de pilotis en chêne (*fig. 1, a 2*), équarris, de 0 m. 20 à 0 m. 25 d'épaisseur, espacés de 0 m. 85, formait un vrai barrage de protection. Le plus rapproché de la rive présentait près de son pied une mortaise destinée à recevoir une traverse. Ces piquets très usés, noirs, sont certainement antiques; un seul d'entre eux était muni d'une pointe en fer forgé, munie de gros rivets (*fig. 2*). Entre les griffes et le bois j'ai retrouvé de la tuile romaine qui avait été entraînée de la surface jusqu'au fond de la fouille. Le terrain glaiseux ne nécessitant pas un armement des pointes, les ingénieurs romains, après essai, auront renoncé à ce perfectionnement inutile.

Ces poutres avaient un enfoncement de 1 m. 60 à 2 mètres sous la surface de la glaise. Les remblais en face de la pile n'avaient pas été remués, au moins ceux qui se trouvaient à 3 mètres de fond. C'est le seul point de la rive où j'ai ré-

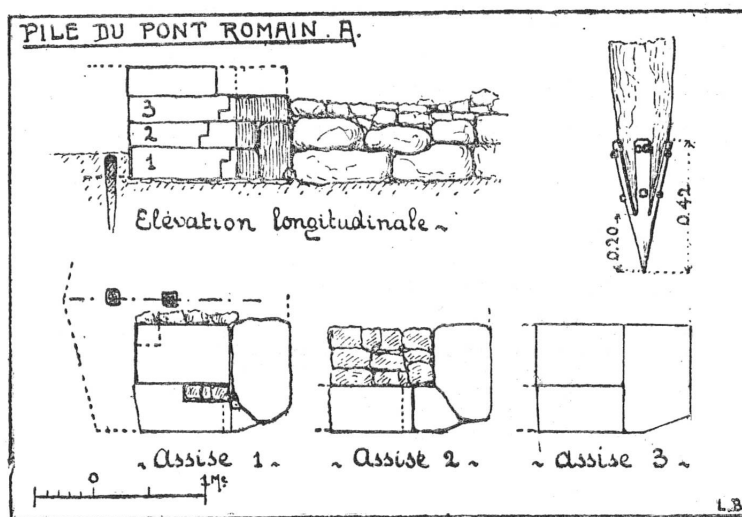


FIG. 2. — Fragment de pile du pont romain.

colté quelques fragments de poterie romaine. La terre était noire, charbonneuse. Notons 5 à 6 fragments de poterie à couverte rouge, fragments de vases et coupes de la fin du II^e siècle, une petite boucle en bronze, de la poterie avec imitation de couverte orangée, un autre débris avec vernis brun orangé et zone de traits en guillochis, enfin un grand bronze très bien conservé de Caracalla jeune. On voit son buste jeune nu, drapé à droite, avec l'inscription *M. Aurelius Antoninus Caes*; au revers, un bâton d'augure, un couteau de sacrificateur, une patère, un vase à sacrifice, un simpulum et un aspersoir avec les lettres *S. C.* Cette pièce date de 196 ap. J.C. (Cohen, type 585). Ces débris sont probablement contemporains de la maçonnerie de la pile. En effet, la facture déjà moins soignée indique un ouvrage de la décadence. Le pont entièrement en bois n'a dû être complété par des piles en pierre que vers la fin du II^e siècle. Ce genre de pont mixte était usité pour des passages de fleuve très exposés; on pouvait facilement couper le tablier en bois pour arrêter tout le trafic, sans endommager gravement la construction.

Il nous reste à mentionner la présence et l'utilité de trois grand pilotis de chêne,

extrêmement usés, trouvés en B (*fig. 1*). Ils ne dépassaient plus que de quelques centimètres l'ancien lit du fleuve, soit la glaise et un peu de gravier superficiel couvrant cette glaise. Ces pieux équarris grossièrement avaient encore plus de deux mètres d'enfoncement dans le sol primitif, avec une section minimum de 0 m. 30. Les deux poteaux côté aval étaient enfoncés à 2 m. 30 de distance d'axe à axe, ils étaient accompagnés d'un troisième pilotis, planté obliquement, moins important et peu profond. A la surface de la glaise, des fragments de gros plateaux en chêne étaient pris entre le pilotis oblique et la tête d'un des gros piquets. En ce point le mur de la maison descendait en escalier; nous croyons que plateaux et pilotis oblique ont été placés là pour les fondations du mur et qu'ils sont très postérieurs aux gros pilotis qui n'ont rien à faire avec les fondations des murs. A 6 mètres de distance, d'axe à axe, nous avons retrouvé un troisième poteau semblable (*Pl. I en bas, à gauche*). A quoi ont pu servir ces pilotis qui font partie d'un même ensemble? Après les diverses

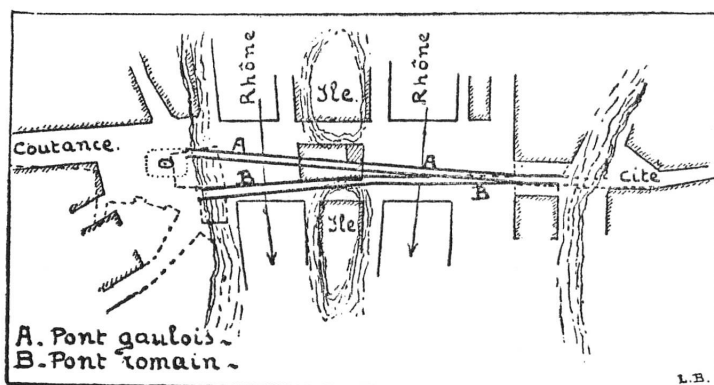


FIG. 3. — Emplacement des ponts de l'Ile.

considérations qui vont suivre, nous sommes persuadés qu'ils sont les derniers restes d'un pont, plus ancien que le pont romain déjà mentionné. Il aurait fallu, il est vrai, pour avoir une certitude absolue, retrouver un quatrième pilotis axé. Mais il aura dû être arraché au cours de travaux postérieurs, soit à cause des murs, soit aussi

à cause d'un canal qui a été construit au-dessus et tout près. Les preuves en faveur d'un pont sur cet emplacement sont les suivantes: 1^o l'implantation des pilotis et leur distance respective, qui correspondent exactement aux dimensions des piles de ponts en bois et à la largeur normale d'une travée; 2^o leur orientation identique, qui donne une direction justifiant notre supposition; 3^o leur position par rapport aux couches du terrain. Au sujet du point 1, on peut vérifier que presque tous ces ponts en bois avaient des piles d'une largeur moyenne de 2 mètres, que la largeur du passage est de 6 mètres en moyenne (5 m. 50 à 6 m. 40). Le diamètre des pieux varie de 0 m. 30 à 0 m. 45¹. En ce qui concerne le point 2, nous avons calculé exactement l'angle qu'ils faisaient avec le fleuve, et leur direction. Nous avons constaté qu'en prolongeant en ligne droite leur axe on aboutissait à l'entrée du pont sur la rive

¹ Alfred LÉGER, *Les travaux publics au temps des Romains*, 1875, p. 262 sq.; *Indic. Ant. suisses*, t. 2, p. 166; t. 4, p. 121 sq., etc.

gauche au bout de l'ancienne rue de la Monnaie. D'autre part, sur la rive droite, ce pont se trouve dans l'axe de Coutance. Au sujet du point 3, nous avons remarqué qu'à l'emplacement de ces pilotis la ligne de grève était la plus basse. Le gravier du lit du Rhône qui recouvre la glaise est de 1 mètre plus bas encore qu'à la hauteur de la pile romaine A, soit à 4 m. 60 sous le sol de la rue. Si nos déductions sont justes, nous pouvons donc affirmer que nous avons là les restes du pont du Rhône de l'époque gauloise, soit de celui qui a été rompu par César. Fait intéressant, ce pont construit en ligne droite correspondait aux tracés des deux voies sur les deux rives. Sur la rive gauche il prolongeait exactement la rue de la Cité-Monnaie, sur la rive droite son axe est celui de la rue de Coutance (*fig. 3*). A l'époque romaine, on a appliqué le système des ponts coudés, le coude opposé au courant se trouvant au milieu du fleuve, en l'île. De ce fait, le débouché du pont sur la rive droite a été reporté plus en aval et ne s'est plus trouvé dans l'axe de la rue de Coutance. Cette déviation est très sensible si on la reporte sur une carte.

* * *

Plainpalais. -- La construction d'un grand collecteur, passant de la place des Philosophes par les rues Leschot, Vignier, Bernard-Dussaud, jusqu'à l'Arve, et coupant profondément une partie de la plaine de Plainpalais, a donné quelques indications archéologiques. Le fait que la plaine de Plainpalais actuelle devait être un atterrissement ancien, une île de gravier et de sable, entre des bras de l'Arve, s'est vérifié. En effet, du côté de l'avenue du Mail on voyait nettement le relèvement d'une couche de sable fin, indiquant la grève d'un des bras de l'Arve. Les dépôts, sous la plaine, différaient de ceux de la rue Bernard-Dussaud. On y décelait une beaucoup plus grande épaisseur de petit gravier avec sable, recouvert de terre végétale. Enfin, près du chemin à piétons qui traverse longitudinalement toute la plaine, du temple à la place du Cirque, nous avons recueilli à plus de trois mètres de fond de multiples fragments de tuiles romaines. Ces débris de *tegulae* droites, à rebord, n'avaient pas été roulés par l'eau. Il y avait aussi des fragments de canaux de chaleur avec dessins typiques de traits en losange. Comme ces débris ne semblent pas avoir été charriés par les eaux, il faut supposer ou bien qu'on les a jetés là à cette époque ou bien qu'il y avait un petit édifice établi sur cette île. Nous rappelons qu'on a fait une trouvaille semblable en face du temple de Plainpalais ¹.

* * *

¹ *Genava*, IX, p. 78 sq.

EPOQUE CHRÉTIENNE.

Meyrin. Cimetière barbare. — M. Edmond Rochat m'a signalé qu'il trouvait des tombes en labourant un de ses champs au lieu dit « La Maladière ». Je me suis rendu sur place et j'ai fouillé deux de ces tombes. Ce cimetière est bien connu, il se trouve à la limite de la commune de Meyrin et de celle de Satigny. Tout ce cimetière est d'époque barbare et se compose de tombes à dalles en molasse. Par le fait de la charrue, plusieurs sépultures avaient été bouleversées. J'ai pu me rendre compte qu'elles mesuraient en moyenne 60 à 70 centimètres de largeur sur 1 m. 60 à 1 m. 75 de longueur. Elles sont toutes orientées, les têtes à l'ouest, avec un rétrécissement sensible des dalles (0 m. 35 à 0 m. 40) du côté des pieds. Je n'ai trouvé aucun objet, ni bijou, permettant de préciser les dates d'inhumation. M. Rochat m'a remis une boucle de bronze, sans décor, de 25 mm. de diamètre. B. Reber, qui avait déjà signalé ce cimetière, lequel devait être assez vaste, indique aussi la trouvaille de cercles en bronze qu'il n'a pu voir lui-même¹. On en rencontre souvent dans les cimetières mérovingiens; ces cercles ne conviennent pas comme boucles de ceinturons, ni comme bagues, ce sont probablement des anneaux pour soutenir les culottes (« Hosenringe »).

Il ne faut pas confondre ce cimetière de la Maladière, — situé sur une éminence à l'ouest du village de Meyrin, à cheval sur les limites de Satigny et Meyrin, et bien reconnaissable au fait qu'il est exploité comme carrière de sable, — avec le lieu où, en 1922, on a retrouvé une sépulture de l'âge du fer. Ce dernier point se trouve près d'un très vieux chemin avant la descente sur une petite combe où coule le nant d'Avril, au lieu dit Monthoux ou Veyrot². Ce chemin, que dans la contrée on appelle la voie romaine, doit certainement remonter à cette époque. Avant la création de l'artère St-Genis-Meyrin-Bouchet, due à Choiseul, la route la plus directe de Genève au pied du Jura était ce vieux chemin qui empruntait le tracé suivant encore bien reconnaissable: route de Vernier jusqu'à la Croisette, puis chemin du Vieux-Bureau, en passant par les lieux dits « les Batailles », « Delay ». Après avoir traversé le chemin de Meyrin-Satigny, cette route antique continuait presque en ligne droite sur St-Genis-Sergy; le seul coude un peu prononcé se faisait pour traverser la combe de l'Avril. Il n'est pas étonnant que le long de cette voie de première communication, on ait trouvé des sépultures et même une tombe de la Tène II, ce qui montre l'ancienneté de cette artère.

* * *

¹ B. REBER, *Mém. Soc. d'Hist. et d'Arch. Genève*, t. 23, p. 316 sq.

² Eug. PITTARD, *Archives suisses d'Anthropol.*, t. IV, p. 331; *Genava*, I, p. 40; W. DEONNA, *Indic. Ant. suisses*, t. 24, p. 118.

MOYEN AGE.

Ancien arsenal. — Le service électrique, qui voulait établir un transformateur souterrain, a fait un sondage sous les arcades de l'ancien arsenal. Les travaux ont montré que sous le pavage il existait tout un réseau de vieux murs. Pour établir l'ancienne halle du XV^e siècle, transformée plus tard en arsenal, on a rasé plusieurs immeubles, sans détruire leurs fondations. Les piliers reposent sur des murs de caves, reliés par des voûtes. Ces caves étaient très étroites; dans la partie fouillée, il en existait deux pour une largeur de travée de l'édifice actuel. En dessous du niveau des caves on ne trouve pas le sol naturel, mais des déblais dans lesquels j'ai recueilli une anse de grande amphore vinnaire antique.

* * *

Versoix. — En construisant une maison avec salle de réunion à Versoix-Bourg, M. Favarger a retrouvé non loin du mur d'enceinte du vieux château de Versoix un cachet en bronze. Ce cachet, extrêmement intéressant, mais dont la lecture de la légende offre de grandes difficultés, sera décrit et étudié plus tard. Nous remercions ici M. Favarger d'avoir bien voulu faire don au Musée de cette pièce curieuse.

* * *

DU XVI^e AU XVIII^e SIÈCLE.

Calabri. — On a démoli cette année la maison qui recouvrait l'ancien bastion du Calabri ou de Mirond. Cette démolition n'a pas apporté de renseignements archéologiques nouveaux. Les murs du bastion, construits en 1542-1543, sont intacts, mais la base des murs a été remblayée de plusieurs mètres. On établit en premier lieu une fonderie de canons dans le bastion, puis on y édifia en 1751 une maison pour abriter l'école de dessin. Cette maison a été surélevée en 1824 pour devenir un immeuble locatif. Ce nom de Calabri vient du nom d'un propriétaire qui avait un jardin sur cet emplacement, au XV^e siècle. Le terme de Mirond était employé au XVI^e siècle pour indiquer un ouvrage polygonal, un petit boulevard; on disait par exemple le « my riond de St-Gervex ».

* * *

Chemin Gourgas. — On a démoli une vieille maison située au chemin Gourgas n^o 18. Cet immeuble, situé entre cour et jardin, se composait d'un corps de bâtiment allongé avec un étage. Sur la face latérale, regardant l'est, un escalier extérieur

conduisait au premier étage. Plusieurs portes et fenêtres avaient encore des encadrements avec chanfrein du XVII^e siècle. Le linteau de la porte au haut de l'escalier portait une inscription : P 1616 DC. Le reste de l'édifice avait été fortement remanié jusqu'à nos jours. Cet immeuble rural, un des plus anciens de Plainpalais, perdu dans les constructions modernes, était un des derniers témoins de ces granges de maraîchers. Nous avons pu reconstituer la lignée de ses propriétaires.

Ces terrains dits « Aux Arènières » appartenaient en 1541 à Guidon Maillet; ils passèrent, je ne sais comment, à No. et respectable Pierre d'Airebaudouze, seigneur du Cest au début du XVII^e siècle. C'est lui qui fit construire cette maison. Il signait toujours sous le nom de Pierre du Cest, soit les trois lettres PDC gravées au-dessus de la porte. Les plans et reconnaissances de terrains indiquent en effet pour cette parcelle au XVII^e siècle cette mention : « où a été construit une maison haute et autres bâtiments ». Pierre du Cest épouse, le 9 mars 1613, Judith Galline, mais meurt sans enfants en 1627. Cette propriété passe à sa femme, qui épouse en troisième noces No. Jaques Bitry¹. Après la mort de Judith Galline, son neveu Pierre Galline achète de ses hoirs, le 6 août 1653, cet immeuble avec ses dépendances. Avant de disparaître, cette vieille maison et son clos appartenaient à la commune de Plainpalais.

* * *

Ariana. — Nous avons décrit le plan d'une longue galerie souterraine creusée dans la molasse et nous avons supposé qu'une partie de ces travaux devait dater du XVIII^e siècle². Nous avons trouvé dans un registre qui vient d'être versé aux archives d'Etat par la ville de Genève, une description complète de ces galeries². Elles ont en effet été établies pour capter des sources au XVIII^e siècle.

Jacques Rilliet, sur le conseil d'Allemands, sourciers, fait faire des sondages dans le haut de sa propriété en 1758-1759; ces sondages restent sans résultats. Mais, constatant l'année suivante que ce sondage ou puits s'est rempli d'eau, il charge un nommé Bricolan, « nourricier de sa fille aînée », de reprendre ces travaux, car il est entendu en taille de molasse. Il fait exécuter une tranchée, puis une « mine » souterraine à travers tout le champ, en montant, pour aboutir au sondage précédent. Par manque de précision sur la direction, cette galerie divague tantôt à droite, tantôt à gauche. Ce travail considérable dure trois ans et c'est celui que nous avons retrouvé. Cette première étape de travaux est complétée de 1791-1792 par la captation de sources, beaucoup plus haut, le long du chemin qui va de Chambésy au Grand-Sacconnex, en face de Morillon. Soit au moyen de tranchées ouvertes, soit au

¹ Archives d'Etat, Evêché, reg. X, fo. 326, Extrait D, fo. 340, Subhastations Reg. 6 août 1653. Voir aussi GALIFFE, *Notices archéologiques*, t. III, p. 7, art. d'Airebaudouze, et *Recueil généalogique suisse*, t. I, art. Galline.

² Archives d'Etat, Archives communales, ville de Genève, Domaine n° 17.

moyen de galeries creusées dans la molasse, les eaux sont conduites dans le grand puits du haut de l'Ariana. Plus tard, au XIX^e siècle, ces canalisations sont encore modifiées, l'eau de Morillon est séparée de l'eau provenant du premier puits construit.

En 1770, Rilliet avait, dans une autre direction, soit dans le champ Pallard, droit au-dessus de sa maison, fait réparer l'ancien aqueduc de la fontaine. Il avait fait prolonger cette canalisation par une mine taillée dans la molasse de plus de 178 pieds de longueur. Ce couloir était plus petit que le précédent, on ne pouvait y pénétrer qu'en se baissant. Nous avons aussi repéré cette galerie souterraine qu'on a coupée, au début de cette année, en établissant les fondations du bâtiment de la salle des assemblées. Le mémoire de Rilliet est tout à fait précis, il indique les distances, les prix, la nature des matériaux employés. Il est complété par Revilliod, qui ajoute les travaux exécutés postérieurement et y annexe des plans. Il doit donc encore exister, au-dessus de l'Ariana, des fragments de cet ouvrage « gigantesque », étant donné le maigre résultat obtenu, un peu d'eau de source pour alimenter une fontaine.

* * *

Avancée de la porte de Rive. — En établissant des toilettes souterraines dans le square du Cours de Rive, derrière les halles, les ouvriers ont coupé des murs importants, appartenant aux fortifications de la porte de Rive. On a trouvé le mur intérieur de la contregarde du ravelin ou polygone de Rive, en direction du lac. De plus, on a déblayé une culée en roche, posée dans le fossé parallèlement au mur. Cette culée devait supporter les colonnes du tablier du pont menant à la porte de Rive, pont établi sur le second fossé entre la contregarde et le polygone. Le gros mur est très solide, dépassant 1 m. 50 de largeur et recouvert de cadettes en roche. Tout cet ouvrage date de 1727-1728. La culée du pont a été rajoutée postérieurement. Quand on a démoli ces fortifications, on s'est contenté de les remblayer, sans rien détruire. En faisant un canal dans la même cour, on a traversé plus près du Cours de Rive, le mur extérieur du ravelin de Rive.

